

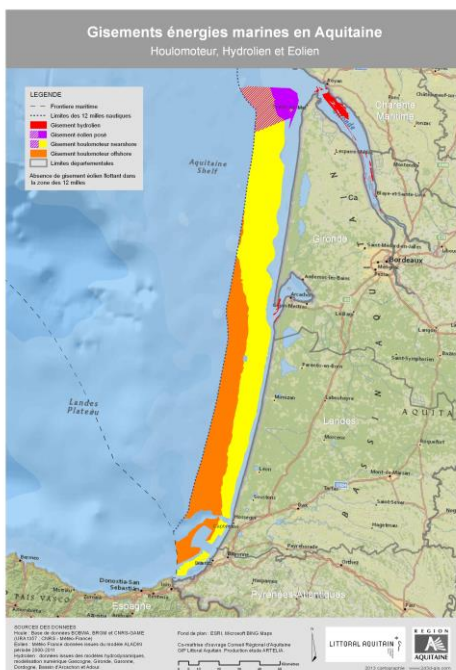
Compte rendu Point Presse 3 juin 2013 Energies Marines Renouvelables

De juillet 2011 à décembre 2012, le GIP Littoral Aquitain a conduit une réflexion sur les énergies marines renouvelables. Le conseil régional d'Aquitaine a financé intégralement une étude sur les potentiels en énergies marines et l'animation d'une consultation. Le point presse du 3 juin a constitué un temps fort pendant lequel Renaud Lagrave, Président du GIP littoral aquitain a remis officiellement les conclusions de cette mission à Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, et en présence de Monique De MARCO, Vice-présidente développement durable.

Renaud Lagrave – Président du GIP Littoral Aquitain *Enseignements de l'étude*

L'objectif était d'apprécier le potentiel de développement des énergies marines en Aquitaine. Toutes les technologies ont été étudiées et cartographiées : houlomoteur, hydrolien, marémotrice, éolien posé et flottant, gradient de température et de salinité et biomasse algale.

Les enjeux associés (environnementaux, économiques, servitudes) ont également été repérés. La superposition des cartes de gisements et des contraintes a permis d'identifier les zones favorables à l'installation de technologies maritimes.



Ainsi, 3 technologies s'appuient sur des gisements localisés en Aquitaine :

- le houlomoteur offshore et nearshore sur une large zone tout le long de la façade aquitaine,
- l'éolien posé au nord du littoral girondin,
- l'hydrolien sur 3 secteurs d'intérêt : l'estuaire de la Gironde, les passes nord et sud du bassin d'Arcachon et l'estuaire de l'Adour.

A partir des gisements identifiés, le bureau d'étude Artelia a réalisé des calculs précisant les potentiels technico-économiques des 3 technologies repérées.

Les gisements potentiels se situent sur des zones à fort enjeux socioéconomiques et environnementaux. La base de données constituée est le socle de connaissance solide et indispensable sur lequel les études ultérieures pourront désormais s'appuyer.

Pour en savoir plus : <http://www.littoral-aquitain.fr/spip.php?rubrique92>

Les résultats de la consultation

Les enjeux énergétiques, économiques, environnementaux et sociaux liés aux potentiels sont nombreux et complexes. Les résultats de l'étude ont donc immédiatement été apportés aux acteurs les plus concernés par le développement des EMR : élus et techniciens du littoral aquitain, professionnels de la mer, associations environnementales, usagers de la mer et du littoral, acteurs économiques et de la recherche.

Pour en savoir plus : <http://www.littoral-aquitain.fr/spip.php?rubrique92>

L'Aquitaine dispose désormais du socle de connaissances indispensables pour élaborer une stratégie régionale de développement des énergies marines. L'étude met en avant des gisements et des potentiels sur des technologies qui sont à des stades de développement différents. Les technologies éoliennes sont aujourd'hui matures. Les technologies hydroliennes ou houlomotrices sont encore au stade de prototype et de recherche-développement. La stratégie régionale reste donc à construire et pourra s'appuyer sur ces résultats.

Monique De Marco – Vice-présidente Développement Durable au Conseil régional d'Aquitaine

Les suites à donner à l'étude sur les potentiels

Des données complémentaires à recueillir

L'étude a identifié des points nécessitant des approfondissements : étude des gisements éoliens au-delà de la limite des 12 milles (adéquation avec le zonage ministériel des futurs appels à projets), contraintes environnementales (précisions sur les enjeux de biodiversité, Parc Marin, zones Natura 2000,...), connaissance accrue des zones de pêches et des enjeux liés aux autres activités économiques et récréatives (tourisme, surf...), possibilités et coûts de raccordement électrique à la côte...

La participation active du Conseil Régional au projet européen Atlantic Power Cluster

La Région est partenaire du projet européen Atlantic Power Cluster (Interreg Espace Atlantique), qui vise à favoriser le développement des EMR à l'échelle de l'Atlantique. Les travaux engagés par les 17 partenaires de l'ensemble du littoral Atlantique, permettront de dessiner les contours d'un cluster, ainsi que de définir le volet « énergies marines » de la Stratégie pour l'Atlantique.

Le calendrier et la méthodologie donnés par APC offrent à la Région un cadre et des outils pour poursuivre les travaux amorcés par l'étude des potentialités, dans les trois domaines suivants :

- structuration de filière : collecte des données (technologies, capacité industrielle, chaîne de valeur, équipements logistiques et portuaires, sites d'essais et démonstrateurs) destinées à définir les structures et axes de coopérations entre les partenaires.
- acceptabilité sociale : campagne de communication poursuivant deux objectifs : anticiper les enjeux et conflits d'usages, et convaincre de l'intérêt de porter un message ambitieux quant au rôle positif des EMR en termes de développement économique, d'emplois, et de diversification du bouquet énergétique.
- métiers et compétences : recommandations sur des formations à mettre en place, en lien avec les besoins des industriels, sur la base du recensement des métiers et compétences spécifiques aux EMR ou identifiables dans des secteurs connexes (aéronautique, pétrole-gaz, éolien onshore...).

Le réseau de partenaires structuré par le projet pourra nourrir des coopérations nationales (ex. Bretagne) et internationales (ex. Euskadi) sur la base des enjeux partagés et des complémentarités qui seront identifiés dans le projet.

Annonces formulées :

- Une étude est en cours de réalisation par le CRPMEM¹ sur la cartographie de la pêche en Aquitaine (étude financée à 80% par le Conseil Régional d'Aquitaine).
- Le Conseil régional va étudier la possibilité d'intégrer les énergies marines dans le Schéma Régional Climat Air Energie.
- Un groupe de travail avec les partenaires de la Région (ADI, BGI, Bask Invest et GIP Littoral Aquitain) a été constitué pour travailler sur les trois axes définis dans le cadre d'APC.

Alain Rousset – Président du Conseil Régional d'Aquitaine ***Perspectives et Structuration de la filière EMR en Aquitaine***

La filière industrielle française des EMR est naissante (leaders : danois, allemands ou britanniques). Elle est structurée autour de grands donneurs d'ordres producteurs d'énergie, d'équipementiers clés, de fournisseurs d'aérogénérateurs, d'intégrateurs. La chaîne de valeur est également constituée d'un important tissu de PMI.

En Aquitaine, la filière industrielle couvre l'ensemble des technologies à potentiel au regard de l'étude : éolien offshore (posé et flottant), énergies des courants (hydrolien), énergies houlomotrices. Un processus de structuration industrielle est en cours de lancement.

Les EMR font appel à de nombreuses compétences et technologies déjà détenues par l'éolien terrestre et d'autres secteurs industriels (construction navale, aéronautique / aérospatial, infrastructures électriques, ferroviaire, offshore pétrolier, BTP) appartenant à des filières industrielles françaises d'excellence, sur lesquelles des acteurs incontournables à l'échelle mondiale interviennent.

Un certain nombre de projets EMR commencent à voir le jour en Aquitaine, le projet le plus avancé et le plus emblématique étant la plateforme de tests d'hydroliennes estuariennes, SEENEOH, site d'essai labellisé par France Energies Marines, dont la Région est partenaire. Le site hébergera les premières hydroliennes en test d'ici la fin 2013.

D'autres initiatives sont en cours : ferme pilote à Bourg-sur-Gironde, projets de R&D dont un porté par une ETI régionale financé dans le cadre du FUI, projet PMVE au Verdon sur l'éolien off-shore, projet de démonstrateur de bouées houlomotrices au Wharf de la Salie.

La majeure partie des compétences requises sont à la croisée de filières industrielles sur lesquelles l'Aquitaine est en pointe : la construction navale (les constructions immergées, les flottes de navires de construction et de maintenance, etc.) ; l'aéronautique / aérospatial (expertise en aérodynamisme (éoliennes) et dans les matériaux composites alliant solidité et grande légèreté (pales d'éoliennes, par exemple) ; les infrastructures électriques (les générateurs, transformateurs, turbines, raccordements électriques, etc.) ; le BTP (génie civil ou des ouvrages spécifiques tels que la construction de structure gravitaire béton précontraints de grande taille).

Le déploiement de la filière industrielle en Aquitaine sera également conditionné aux résultats d'Appel à Projets piloté par l'Etat pour le raccordement et la production d'électricité. Deux appels à projets ont déjà été lancés dans le domaine de l'éolien off-shore (ayant retenu des projets en Bretagne et Haute-Normandie) et il est envisagé d'en lancer un sur l'énergie hydrolienne grande puissance en fin d'année 2013. Une AMI EMR « démonstrateur et briques technologiques (Hydrolien marin, houlomoteur, éolien flottant, énergie thermique des mers) vient également d'être lancée par l'ADEME en mai 2013.

¹ Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins

Les EMR devront surmonter plusieurs défis dans l'avenir : améliorer leur efficacité énergétique et leur fiabilité dans un milieu peu hospitalier, trouver des solutions de mise en œuvre, d'exploitation, de maintenance et de raccordement économiquement acceptables...

Face à ces défis, la Région Aquitaine pourrait définir une stratégie de soutien au déploiement de briques technologiques, de projets de démonstrateurs et projets d'entreprises régionales en prévision de futurs marchés à horizon à environ 2015 - 2016 (éolien off-shore, - hydrolien) et 2020 (systèmes houlomoteurs).

Nos liens avec des partenaires tels que la Région Bretagne et son Pôle Mer pourraient être concrétisés (pré-accord signé entre nos deux Régions lors du salon Thétis 2012 à Bordeaux) ainsi que d'autres collaborations, notamment dans le cadre du GECT Aquitaine-Euskadi.

Annonces formulées :

- Les services de la Région (Développement Durable, Cellule Europe, Recherche, Industrie, Pêche et Port) ont mobilisé l'agence ADI pour travailler sur les questions de développement de la filière EMR.
- Une équipe projet pilotée par la Région en présence de Mme DE MARCO et de M. LAGRAVE est mobilisée en vue de proposer une feuille de route sur le développement des EMR en Aquitaine (propositions attendues pour octobre 2013)

Documents disponibles sur www.littoral-aquitain.fr

Note de synthèse de l'étude sur les énergies marines
Rapport de consultation

Contact presse

Conseil régional d'Aquitaine : Rachid BELHADJ
06 18 48 01 79
rachid.belhadj@aquitaine.fr

GIP Littoral Aquitain : Elise COUTURIER
06 33 78 71 88
elise.couturier@littoral-aquitain.fr